

en matière de développement et de conservation de la forêt se sont traduits par un dialogue généralisé auquel participent les collectivités, les gouvernements et divers groupes d'intérêts tant au niveau local et provincial que national. De ce dialogue, est issu le consensus que les forêts possèdent des valeurs multiples et que des solutions ne peuvent être dégagées qu'en formant de nouveaux partenariats qui visent à reconnaître les divers besoins et les valeurs personnelles différentes.

Aujourd'hui, le Canada sert de modèle quant à l'application pratique de l'aménagement durable des forêts. Les gouvernements provinciaux jouent un rôle particulièrement important dans la mise en application des engagements du Canada envers l'aménagement durable des forêts. Les initiatives vont de l'établissement de nouveaux modèles de participation du public et de la collectivité à l'intégration de l'aménagement forestier et des plans d'utilisation des terres et à l'introduction de lois qui font état de la préservation des valeurs des écosystèmes.

De son côté, l'industrie forestière a apporté des transformations majeures à sa façon de fonctionner. Parmi les exemples, on retrouve de nouvelles formules de gestion des écosystèmes, des programmes sylvicoles, des associations avec la collectivité, et des techniques de traitement efficaces. Les associations industrielles et professionnelles ont élaboré des codes de déontologie, des principes forestiers et des normes de pratique. Plusieurs propriétaires de boisés privés ont aussi adopté des codes de bonne pratique.

ORIENTATION FUTURE

Les pratiques d'aménagement forestier du Canada devront continuer de s'adapter aux nouvelles connaissances et aux nouvelles exigences. Par exemple, l'emploi et la révision réguliers de C et I devraient permettre d'améliorer considérablement la qualité des renseignements sur les forêts et les répercussions des pratiques d'aménagement forestier. Aussi, les discussions mondiales sur des questions forestières comme le changement climatique auront en bout de ligne un effet sur la façon dont les forêts au Canada sont perçues et aménagées.

Avec l'appui des provinces et des territoires, de l'industrie et des universités, et en association avec d'autres pays, le Canada continuera de promouvoir la nécessité d'une convention internationale sur la forêt comme le meilleur moyen de traiter l'aménagement durable des forêts de manière exhaustive et équilibrée. Et, de concert avec un engagement ferme pour la durabilité de ses forêts, des partenariats innovateurs, un dialogue continu et les technologies les plus avancées, le Canada débute le nouveau millénaire sachant qu'il peut faire face avec confiance aux défis de demain.

